



Missions pédagogiques et artistiques

L'Ecole de Musique de La Confluence forme les musiciens aux pratiques et aux créations artistiques, en dispensant un enseignement spécialisé, riche et diversifié.

Elle assure une formation globale dont les trois leviers sont la formation instrumentale, la formation musicale et les pratiques collectives.



Cursus des études

Éveil	Premier Cycle	Deuxième Cycle	Troisième Cycle "Amateurs confirmés"
Uniquement pour les enfants en CP	De 3 à 5 années	De 3 à 5 années	5 années maximum

Enseignements

Formation Musicale (cours collectif)	Eveil Musical : 1h/semaine L'éveil musical est destiné aux enfants en classe de CP	Formation Musicale : 1h à 1h30/semaine 1 ^{er} cycle : 1C1, 1C2, 1C3, Fin de cycle 1 2 ^e cycle : 2C1, 2C2, Fin de cycle 2	
Formation Instrumentale 1/2 heure de cours hebdomadaire par élève en cours individuel	Vent : Clarinette : Géraldine Soetens Flûte traversière : Marine Bouzat Saxophone : Pierre Soufflet Trompette : Ingrid Vaussourd Trombone/Tuba : Thomas Gruselle Cordes : Violon, alto : Caroline Delage Violoncelle : Lucile Louis Contrebasse : Mathieu Nantois	Percussions : Tambour : Géraldine Lefebvre Batterie : David Adao Percussions : Erick Pigeard Piano/Guitare classique : Piano : Maguelonne Dumoulin et Sébastien Gras Guitare classique : Alexandre Luquet et Hervé Galvin	Musiques actuelles : Chant musiques actuelles : Marine Arnoult Guitare électrique : Arthur Pouchoux et Hervé Galvin Basse électrique : Mathieu Nantois
Pratiques Collectives Obligatoires au choix	Atelier chant chorale : CE1/CM2 Orchestre à cordes Orchestre d'harmonie "Junior" Orchestre d'harmonie ados/adultes (Ensemble Musical de la Confluence) Ensemble avec accompagnement piano		Ensemble de guitares Ensemble de percussions Ateliers de musiques actuelles (atelier instrumental et chœur d'ados)

Auditions et concerts

Les élèves participent de manière active à la vie musicale sur le territoire.



Précisions :

- Une facilité de paiement est envisagée au règlement intérieur.
- Pour les familles ayant plusieurs enfants inscrits à l'Ecole de Musique et résidant sur les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry, un tarif dégressif est appliqué. L'ordre des enfants est désigné par l'ordre décroissant des tarifs (du plus cher au moins cher), étant entendu que le 1^{er} enfant correspond au tarif le plus élevé.
- Une pratique collective est obligatoire pour tous les élèves.
- Tout élève, ayant le niveau requis pour intégrer l'Ensemble Musical de La Confluence et qui en est membre actif, bénéficiera d'un abattement de 50 % sur la somme due, par un élève du SIGEC.

Pour s'assurer de l'assiduité de l'élève à la participation de l'Ensemble, la somme totale est due à l'inscription de l'enfant au mois de septembre. A la fin de l'année scolaire (juin) le remboursement de 50 % de cette somme est effectué si l'assiduité de l'enfant est constatée.

Tarifs 2018-2019

	Éveil	Tous instrument sauf piano et chant	Piano/Chant	Pratique collective seule/Stage	Adulte
Éveil	88 € SIGEC 264 € Hors SIGEC				
Formation Musicale (FM)		88 € SIGEC 264 € Hors SIGEC	88 € SIGEC 264 € Hors SIGEC		
Formation Instrumentale (FI)		117 € SIGEC 323 € Hors SIGEC	233 € SIGEC 486 € Hors SIGEC		350 € SIGEC 350 € Hors SIGEC
Pratique Collective		Gratuit si élève	Gratuit si élève	80 € SIGEC 80 € Hors SIGEC	Gratuit si élève
Stage payant demi-journée				10 € SIGEC 10 € Hors SIGEC	
TOTAL	88 € SIGEC 264 € Hors SIGEC	205 € SIGEC 537 € Hors SIGEC	321 € SIGEC 750 € Hors SIGEC		350 € SIGEC 350 € Hors SIGEC

* SIGEC habitants de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières, Villandry.

Règlement intérieur disponible sur : www.mairie-ballan-mire.fr

INSCRIPTIONS 2018-2019

PRÉ-INSCRIPTIONS NOUVEAUX ÉLÈVES

+ anciens élèves souhaitant commencer un nouvel instrument

À partir du 1^{er} juin 2018 :

Pré-inscriptions en ligne sur :

<http://www.mairie-ballan-mire.fr/Culture/Ecole-de-musique>
« PARENTS - PRÉ-INSCRIPTIONS NOUVEAUX ÉLÈVES »

Inscription définitive et règlement des droits d'inscription
lors des permanences.

RÉINSCRIPTIONS ANCIENS ÉLÈVES

Du 23 juillet au 31 août 2018 :

Réinscriptions en ligne sur :

<http://www.mairie-ballan-mire.fr/Culture/Ecole-de-musique>
« PARENTS - RÉINSCRIPTIONS ANCIENS ÉLÈVES »

Du 20 août au 4 septembre 2018 :

Règlement des droits d'inscription en mairie de Ballan-Miré
Service enfance et jeunesse

Permanence - BALLAN - École de Musique :

Vendredi 7 septembre 2018 de 16h à 20h (34, rue du Commerce)

Permanence - SAVONNIÈRES - École de Musique :

Samedi 8 septembre 2018 de 9h30 à 12h30 (Rue des Fontaines)

Facebook : www.facebook.com/musiqueconfluence.sigec

Gymnase des Fontaines
1^{er} étage - Rue des Fontaines
37510 SAVONNIÈRES
06 33 88 57 52
musiqueconfluence.sigec@gmail.com

Parc de Beauverger
34, rue du Commerce
37510 BALLAN-MIRÉ
06 33 88 57 52
musiqueconfluence.sigec@gmail.com

Ballan-Miré
Berthenay
Druey
Savonnières
Villandry

École
de Musique
de La Confluence



Année 2018-2019

SIGEC

Ballan-Miré
Berthenay
Druey
Savonnières
Villandry

École
de Musique
de La Confluence

L'École de Musique de La Confluence adhère à la CMF (Confédération Musicale de France)
et à la FFEM (Fédération Française d'Enseignement Musical)